



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome I (1854)**

Bief-Morin, Bief-morain,

Village de l'arrondissement, du canton et du bureau de poste de Poligny, perception et paroisse de Colonne ; à 15 km de Poligny, 20 d'Arbois et 30 de Lons-le-Saunier.

Bâti sur la rive gauche de la rivière d'Orin, sur un sol légèrement accidenté, il est limité au nord par Tassenières, Bretenières et Viliers-les-Bois, au sud par Sergenon, Champrougier et Châteley, à l'est par Oussières et Colonne, et à l'ouest par Chêne-Bernard, Pleure et Sergenon. Bois d'Aval fait partie de la commune. Altitude : 240^m.

Il est traversé par la route départementale n° 4, de Paris à Lons-le-Saunier, par les chemins de grande communication n° 22, de Poligny à Tassenières et 9, d'Arbois à Pierre, par les chemins vicinaux tirant à Villers-les-Bois, à Bretenières, à Châteley, à Vaivre, par la rivière d'Orin et un petit ruisseau sans nom.

Les maisons sont généralement construites en pierres et pans de bois, et couvertes en tuiles. Les toits très bas et d'étroites fenêtres ne laissent parvenir dans les appartements qu'une lumière obscurcie.

Population : en 1790, 120 habitants ; en 1846, 202 ; en 1851, 214, dont 94 hommes et 120 femmes ; population spécifique par km carré, 16 habitants ; 49 maisons, savoir : 48 à Biefmorin et 1 au bois d'Aval ; 54 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1792.

Vocabulaire : Assomption de Notre-Dame. Paroisse de Colonne.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du greffe déposée aux Archives Départementales a reçu les cotes 3 E 1934 à 1938, 3 E 3636, 3 E 8440, 3 E 8857 à 8859 et 3 E 13190. Tables décennales : 3 E 1304 à 1313.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 118, 5 Mi 1200, 2 Mi 841, 2 Mi 1997, 5 Mi 17-18 et 5 Mi 1184.

Cadastré : exécuté en 1854 : surface territoriale 1336^h 00^a divisés en 1286 parcelles que possèdent 243 propriétaires, dont 155 forains ; surface imposable 929^h 53^a, savoir : 544^h 48^a en bois, 157^h 34^a en terres labourables, 112^h 89^a en étangs, 91^h 79^a en prés, 18^h 06^a en pâtures, 4^h 77^a en sol des propriétés bâties, aisances et cours, 1^h 39^a en vignes, 1^h 03^a en jardins, d'un revenu cadastral de 14.680 fr. La surface non imposable de 207^h 07^a, se composait en grande partie de la forêt nationale dite d'Aval, vendue par l'Etat en 1831 ; contributions directes en principal, 1856 fr.



Le sol, de fertilité moyenne, produit du froment, du seigle, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, des pommes de terre, du chanvre, des fruits, un peu de vin, des foin de bonne qualité et des fourrages artificiels. La culture de la vigne prend une certaine extension.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des moutons et des cochons. Il y a 26 étangs très poissonneux.

Le revenu réel des propriétés est de 3 pour cent. On importe du vin. Les céréales suffisent à la consommation des habitants, qui fréquentent habituellement le marché de Sellières.

On trouve sur le territoire des sablières, des gravières et d'excellente argile pour poterie et tuilerie.

Il y a deux auberges.

Biens communaux : une maison commune exécutée en 1851, sur les plans et sous la direction de l'architecte Moreau ; elle a coûté 7.000 f ; elle contient le logement de l'instituteur, la mairie et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 20 garçons et 23 filles, et 56^h 96^a de bois, pâtures, broussailles, d'un revenu cadastral de 597 fr.

Budget : recettes ordinaires 1569 fr. ; dépenses ordinaires 1569 fr.

Bureau de bienfaisance : recettes ordinaires 205 fr.

NOTICE HISTORIQUE

La voie romaine de Poligny à Tavaux, traversait le territoire de Biefmorin ; mais aucun débris antique n'est venu jusqu'à présent attester que cette route ait donné naissance à quelques établissements.

Seigneurie : La terre de Colonne, propriété des souverains de Bourgogne, se composait de quatre bâtis : celui du chef-lieu comprenait les villages de Colonne, Vaivre, Biefmorin et Chézabois. Pour attirer des colons dans cette vaste seigneurie, ses anciens maîtres féodaux accordèrent au XIII^e siècle, des droits d'usage importants dans les magnifiques forêts qui couvraient la surface du territoire, pour le chauffage des habitants et pour leurs constructions, ainsi que des droits de parcours dans les communaux. La haute justice était rendue dans le principe par le bailli d'Aval, qui venait tenir ses assises à Colonne. Le prévôt de cette terre exerçait la justice moyenne et basse, et conduisait les hommes à la guerre. Plus tard, il fut institué au chef lieu un bailliage qui relevait de celui de Dole.

Evénements divers : La plupart des faits historiques qui intéressent Biefmorin, étant communs à tous les villages de la seigneurie de Colonne, nous les rappellerons d'une manière générale dans la notice sur ce dernier lieu.

Il paraît que la guerre de 1656 fut désastreuse pour celle contrée. On remarque au milieu des immenses forêts qui couvrent une grande partie du territoire, une multitude de mares recouvertes d'une mousse épaisse, sur laquelle croissent quelques buissons de saules nains. Ces couches superficielles cachent des flaques d'eau d'une grande profondeur. En les sondant, on rencontre un fond consistant qui retentit comme un pavé. On y trouve des plats d'étain, des chaudrons en cuivre et d'autres ustensiles de cuisine. Les habitants échappés à la mort, séjournèrent pendant plusieurs années dans ces tanières humides, vivant d'herbages et de glands. Quelques archéologues, M. Monnier, entre autres, ont regardé des trous de celte nature comme remontant à la période gauloise, mais nous ne saurions partager leur opinion en présence des objets trouvés dans l'intérieur de ces cavités. On retire quelquefois du fond de ces mares, des

chênes énormes qui ont pris, de leur long séjour dans l'eau, une belle teinte noire. Ils imitent tellement l'ébène, qu'ils sont employés comme tels par les fabricants de meubles.



Fête patronale : Biefmorin, qui a toujours dépendu de la paroisse de Colonne, est sous le patronage de l'Assomption de Notre-Dame, dont on célèbre la fête le 18 août.

Croyances : On prétend qu'autrefois on voyait les sorciers faire leurs rondes infernales au milieu d'une clairière appelée *Champs-Plissard*, au bord d'un chemin qui traverse la forêt. Les voyageurs attardés ne manquaient jamais d'y voir un grand bouc noir, portant une chandelle entre les cornes.